

Communiqué de presse

Fribourg, le 13 février 2022

L'UPCF regrette le non à l'abolition du droit de timbre

La Chambre patronale, organe politique de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF), regrette que la population suisse n'ait pas davantage soutenu l'économie lors du scrutin de ce jour.

Le rejet par le peuple suisse de la modification de la loi sur le droit de timbre d'émission est très décevant pour la Chambre patronale, dont les membres représentent les PME fribourgeoises. En effet, cet impôt est nuisible pour le développement économique de nombreuses entreprises – dont la grande majorité sont des PME ou des start-ups. Le maintien du droit de timbre aura sans aucun doute un impact sur la compétitivité de la place économique suisse puisqu'il concerne les entreprises qui augmentent leur capital, sans tenir compte de leur situation financière et en les pénalisant au moment où elles ont besoin de moyens.

Initiative populaire « Enfants et jeunes sans publicité pour le tabac » : un oui inquiétant

C'est également avec beaucoup de regret que la Chambre patronale a pris connaissance de l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative populaire « Enfants et jeunes sans publicité pour le tabac ». La crainte aujourd'hui est que ce texte ouvre la porte à l'interdiction de la publicité pour d'autres produits gras ou sucré. Cela irait à l'encontre de la liberté économique et commerciale qui implique que les produits légaux puissent faire l'objet de publicité. Il est désormais impératif de rester attentifs à ces possibles modifications afin de pouvoir réagir et éviter d'autres interdictions qui seraient néfastes pour de nombreux secteurs économiques.

Pour rappel, les membres de la Chambre patronale soutenaient depuis le début de ce débat le contre-projet indirect du Conseil fédéral et du Parlement qu'ils considéraient comme un compromis favorable pour l'économie et pour la santé.

Un non de raison pour l'initiative visant l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

Les membres de la Chambre patronale ont été soulagé d'apprendre le rejet de l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine. Celle-ci aurait eu de graves conséquences sur les plans sanitaire et économique, notamment avec l'interdiction de production et d'importation de nombreux médicaments.

Train de mesures en faveur des médias

Quant au train de mesure en faveur des médias, la Chambre patronale a pris connaissance du résultat sorti des urnes. Pour rappel, ses membres avaient décidé de laisser la liberté de vote partagés entre la perspective d'un marché médiatique libre sans nouvelle augmentation des subventions et l'importance de garantir la qualité de l'information nécessaire à la démocratie directe.



Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Contact

Reto Julmy

Directeur

079 647 02 47

reto.julmy@upcf.ch

Daniel Bürdel

Directeur adjoint

079 262 04 70

daniel.buerdel@upcf.ch

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de quelque 8'000 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 8 commissions paritaires.